

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES. Trois mois 5 fr. Six mois 9 fr. Un an 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS. Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces 25 c. la lg. Réclames 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3. M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors, et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

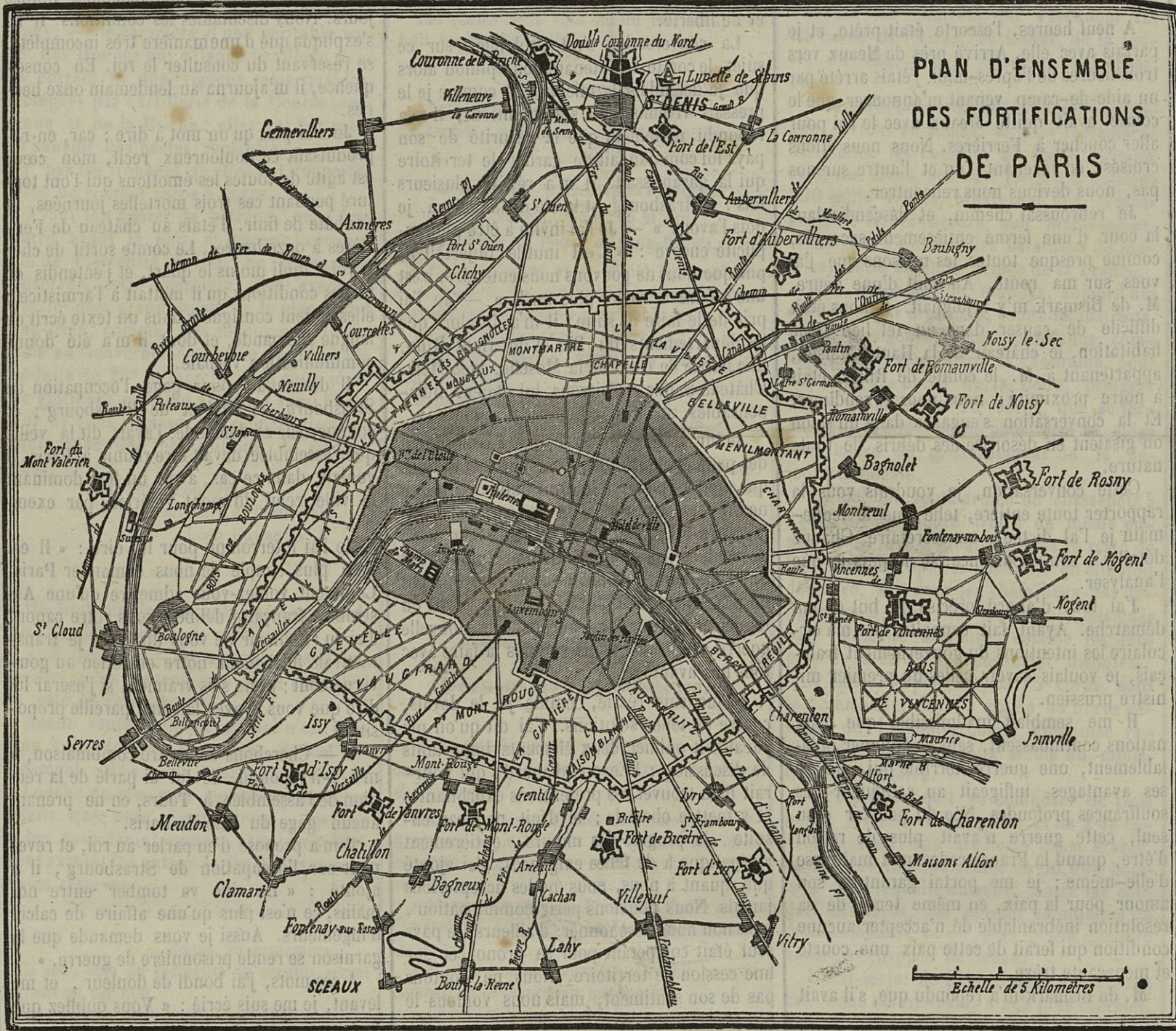
Cahors, le 1<sup>er</sup> Octobre 1870

PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS

AVEC LES NOUVEAUX OUVRAGES DE DÉFENSE DE 1870

Distance des forts extérieurs aux fortifications de Paris.

Table listing distances of various forts from Paris fortifications. Columns include fort names and distances in meters. Forts include Mont-Valérien, Ivry, Vanvres, Montrouge, Bicêtre, Ivry, Charenton, Nogent, Rosny, Noisy, Romainville, Aubervilliers, Est, and Couronne de la Briche.



Nous publions aujourd'hui le remarquable Rapport de M. Jules Favre sur l'entretien qu'il a eu avec le comte de Bismark. La lecture de ce Rapport ne peut que confirmer les premières impressions que la France a ressenties en apprenant les exorbitantes prétentions de la Prusse. C'est au nom de la liberté des peuples, au nom de la civilisation et de la paix que l'honorable ministre des affaires étrangères a tenté cette dernière démarche. C'est au nom de la barbarie et de l'ambition que le chancelier de la confédération du Nord a rejeté la généreuse demande que la France lui adressait. A la franchise chevaleresque, à la politique de désintéressement et d'humanité ont répondu de révoltantes exigences. Il croit que nous n'avons plus qu'à nous humilier, qu'à nous déshonorer. Il se trompe. Nos désastres ne feront que redoubler notre indignation et notre ardeur. Strasbourg, malgré l'élan et l'héroïsme de ses défenseurs, s'est rendu faute de munitions et de secours. Ne nous laissons pas abattre par cette nouvelle défaite. Il faut l'attribuer, non pas à une défaillance, au manque de courage, mais à cette fatale imprévoyance qui, depuis le commencement de cette guerre nous a attiré tous nos revers. Ils auront une sanglante et honteuse page dans l'histoire, les hommes qui nous ont trompés en nous disant que nous étions prêts, et nous ont lancés de gaité de cœur dans la plus terrible des aventures. C'est à Metz et à Paris que revient maintenant l'honneur de sauver la Patrie. Secondons les efforts de Bazaine et de Trochu en nous organisant, en nous armant, en interceptant les convois des Prussiens, en harcelant leurs corps d'armée, en surprenant leurs éclaireurs. Fermons les défilés des Ardennes, de l'Argonne et des Vosges au moyen de nos francs tireurs, et massons au sud de la Loire toutes les forces du Midi. Faisons de ce fleuve un boulevard immense, une formidable ligne de défense. L'hiver et les pluies vont arriver. Comme les Hollandais devant Louis XIV, brisons les digues et l'ennemi sera obligé de reculer devant l'inondation. Ne songeons pas seulement à nos clochers, ne nous laissons pas absorber par des craintes par trop égoïstes; c'est derrière les flots de la Loire qu'est aujourd'hui le salut de notre Midi. C'est ce rempart qu'il faut défendre. La nature nous l'a donné; sachons en profiter. C'est dans ces plaines que vont peut-être, comme au quatorzième siècle, se décider les destinées de la France. Nous ne savons ce que la Providence destine à notre malheureux Pays, mais nous avons confiance dans la justice de notre cause. Ce n'est plus pour les intérêts d'une dynastie, c'est pour défendre son honneur national, pour assurer l'intégrité de son territoire que la France combat et meurt.

Dieu nous éprouve bien rudement; soumettons-nous à ses décrets impénétrables, et ne perdons pas courage. Il est dans la vie des nations des époques de grandeur et de décadence. Ce n'est pas la première fois que la France est envahie, qu'elle semble abattue, brisée, au moment de périr; soyons unis et fermes, oublions toute querelle de partis. ne nous proposons à cette heure, qu'un seul but : la défense de la patrie en danger; que toutes les opinions se confondent dans cette unique pensée, et nous reprendrons dans le monde la place que nous avons toujours occupée. Nous assistons en ce moment à la lutte du droit contre la force. Jusqu'à ce jour, dans des luttes semblables, après de terribles épreuves, malgré de longs revers, le droit a constamment fini par triompher. Il en sera de même pour notre pays, nous en avons la ferme espoir. Inclignons-nous avec résignation devant la volonté divine, sachons souffrir et ayons

confiance. La terre de Saint-Louis, la patrie de Jeanne d'Arc ne peut pas tomber au pouvoir des barbares du Nord. Le pays de Hoche et de Marceau, des volontaires de 92 ne peut pas devenir la proie d'un despote Allemand. J. DELBAU. RAPPORT du Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la défense nationale. Le Bulletin officiel de la délégation du gouvernement de la défense nationale nous apporte le rapport de M. Jules Favre au gouvernement sur son entrevue avec M. de Bismark. On verra par ce document, dit le Bulletin, à quel ennemi nous avons affaire, et que la France ne peut plus compter que sur elle. Voici le rapport : Mes chers collègues, L'union étroite de tous les citoyens, et particulièrement celle des membres du gouvernement, est plus que jamais une nécessité de salut public. Chacun de nos actes doit la cimenter. Celui que je viens d'accom-

plir de mon chef, m'était inspiré par ce sentiment; il aura ce résultat. J'ai eu l'honneur de vous l'expliquer en détail. Cela ne suffit point. Nous sommes un gouvernement de publicité. Si, à l'heure de l'exécution, le secret est indispensable, le fait, une fois consommé, doit être entouré de la plus grande lumière. Nous ne sommes quelque chose que par l'opinion de nos concitoyens, il faut qu'elle nous juge à chaque heure, et pour nous juger elle a le droit de tout connaître. J'ai cru qu'il était de mon devoir d'aller au quartier général des armées ennemies; j'y suis allé. Je vous ai rendu compte de la mission que je m'étais imposée à moi-même; je viens dire à mon pays les raisons qui m'ont déterminé, le but que je me proposais; celui que je crois avoir atteint. Je n'ai pas besoin de rappeler la politique inaugurée par nous, et que le ministre des affaires étrangères était plus particulièrement chargé de formuler. Nous sommes avant tout des hommes de paix et de liberté. Jusqu'au dernier moment nous nous sommes opposés à la guerre que le gouvernement impérial entreprenait dans un intérêt exclusivement dynastique, et quand ce gouvernement est tombé, nous avons déclaré persévérer plus énergiquement que jamais dans la politique de la paix.

Cette déclaration, nous la faisons, quand par la criminelle folie d'un homme et de ses conseillers, nos armées étaient détruites; notre glorieux Bazaine et ses vaillants soldats bloqués devant Metz, Strasbourg, Toul, Phalsbourg écrasés par les bombes; l'ennemi victorieux en marche sur notre capitale. Jamais situation ne fut plus cruelle; elle n'inspira cependant au pays aucune pensée de défaillance, et nous crûmes être son interprète fidèle en posant nettement cette condition : pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses. Si donc à ce moment, où venait de s'accomplir un fait aussi considérable que celui du renversement du promoteur de la guerre, la Prusse avait voulu traiter sur les bases d'une indemnité à déterminer, la paix était faite; elle eût été accueillie comme un immense bienfait; elle fût devenue le gage certain de réconciliation entre deux nations qu'une politique odieuse seule a fatalement divisées. Nous espérons que l'humanité et l'intérêt bien entendus remporteraient cette victoire, belle entre toutes, car elle aurait ouvert une ère nouvelle, et les hommes d'Etat qui y auraient attaché leur nom auraient eu comme guides : la philosophie, la raison, la justice; comme récompense : les bénédictions et la prospérité des peuples. C'est avec ces idées que j'ai entrepris la tâche périlleuse que vous m'avez confiée. Je devais tout d'abord me rendre compte des dispositions des cabinets européens et chercher à me concilier leur appui. Le gouvernement impérial l'avait complètement négligé, ou y avait échoué. Il s'est engagé dans la guerre sans une alliance, sans une négociation sérieuse; tout, autour de lui, était hostilité ou indifférence; il recueillait ainsi le fruit amer d'une politique blessante pour chaque Etat voisin, par ses menaces ou ses prétentions. A peine étions-nous à l'hôtel de ville qu'un diplomate, dont il n'est point encore opportun de révéler le nom, nous demandait à entrer en relation avec nous. Dès le lendemain, votre ministre recevait les représentants de toutes les puissances. La République des Etats-Unis, la République helvétique, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, reconnaissaient officiellement la République française. Les autres gouvernements autorisaient leurs agents à entretenir avec nous des rapports officieux qui nous permettaient d'entrer de suite en pourparlers utiles. Je donnerais à cet exposé, déjà trop étendu, un développement qu'il ne comporte pas, si je racontais avec détail la courte, mais instructive histoire des négociations qui ont suivi. Je crois pouvoir affirmer qu'elle ne sera pas tout à fait sans valeur pour notre crédit moral. Je me borne à dire que nous avons trouvé partout d'honorables sympathies. Mon but était de les grouper, et de déterminer les puissances signataires de la ligue des neutres à intervenir directement près de la Prusse en prenant pour base les conditions que j'avais posées. Quatre de ces puissances me l'ont offert; je leur en ai, au nom de mon pays, témoigné ma gratitude, mais je voulais le concours des deux autres. L'une m'a promis une action individuelle dont elle s'est réservée la liberté, l'autre m'a proposé d'être mon intermédiaire vis-à-vis de la Prusse. Elle a même fait un pas de plus : sur les instances de l'envoyé extraordinaire de la France, elle a bien voulu recommander directement mes démarches. J'ai demandé beaucoup plus, mais je n'ai refusé aucun concours, estimant que l'intérêt qu'on nous montrait était une force à ne pas négliger. Cependant, le temps marchait chaque heure rapprochant l'ennemi. En proie à de poignantes émotions, je m'étais promis à moi-même de ne pas laisser commencer le siège de Paris sans essayer une démarche suprême, fût-elle seule à la faire. L'intérêt n'a pas besoin d'en être démontré. La Prusse gardait le silence, et nul ne consentait à l'interroger. Cette situation était ni-

tenable; elle permettait à notre ennemi de faire peser sur nous la responsabilité de la continuation de la lutte; elle nous condamnait à nous taire sur ses intentions. Il fallait en sortir. Malgré ma répugnance, je me déterminai à user des bons offices qui m'étaient offerts, et, le 10 septembre, un télégramme parvenait à M. de Bismark, lui demandant s'il voulait entrer en conversation sur des conditions de transaction.

Une première réponse était une fin de non-recevoir tirée de l'irrégularité de notre gouvernement. Toutefois, le chancelier de la Confédération du Nord n'insista pas, et me fit demander quelles garanties nous présentions pour l'exécution d'un traité. Cette seconde difficulté levée par moi, il fallait aller plus loin. On me proposa d'envoyer un courrier, ce que j'acceptai.

En même temps on télégraphiait directement à M. de Bismark, et le premier ministre de la puissance qui nous servait d'intermédiaire disait à notre envoyé extraordinaire que la France seule pouvait agir; il ajoutait qu'il serait à désirer que je ne reculasse devant une démarche au quartier général. Notre envoyé qui connaissait le fond de mon cœur, répondit que j'étais prêt à tous les sacrifices pour faire mon devoir, qu'il y en avait peu d'aussi pénibles que d'aller au travers des lignes ennemies chercher notre vainqueur, mais qu'il supposait que je m'y résoudrais. Deux jours après, le courrier revenait. Après mille obstacles, il avait vu le chancelier qui lui avait dit être disposé volontiers à causer avec moi.

J'aurais voulu une réponse directe au télégramme de notre intermédiaire, elle se faisait attendre. L'investissement de Paris s'achevait. Il n'y avait plus à hésiter, je me résolus à partir.

Seulement il importait que, pendant qu'elle s'accomplissait, cette démarche fût ignorée; je recommandai le secret, et j'ai été douloureusement surpris en rentrant hier, d'apprendre qu'il n'a pas été gardé. Une indiscretion coupable a été commise. Un journal, *l'Electeur libre*, déjà désavoué par le gouvernement, en a profité; une enquête est ouverte, et j'espère pouvoir réprimer ce double abus.

J'avais poussé si loin le scrupule de la discrétion que je l'ai observée même vis-à-vis de vous, mes chers collègues. Je ne m'y suis pas résolu sans un vif déplaisir. Mais je connaissais votre patriotisme et votre affection; j'étais sûr d'être absous. Je croyais obéir à une nécessité impérieuse. Une première fois, je vous avais entretenu des agitations de ma conscience et je vous avais dit qu'elle ne serait en repos que lorsque j'aurais fait tout ce qui était humainement possible pour arrêter honorablement cette abominable guerre. Me rappelant la conversation provoquée par cette ouverture, je redoutais des objections, et j'étais décidé; d'ailleurs je voulais, en abordant M. de Bismark, être libre de tout engagement, afin d'avoir le droit de n'en prendre aucun.

Je vous fais ces aveux sincères, je les fais au pays pour écarter de vous une responsabilité que j'assume seul. Si ma démarche est une faute, seul j'en dois porter la peine.

J'avais cependant averti M. le ministre de la guerre, qui avait bien voulu me donner un officier pour me conduire aux avant-postes. Nous ignorions la situation du quartier général. On le supposait à Grosbois. Nous nous acheminâmes vers l'ennemi par la porte de Charenton.

Je supprime tous les détails de ce douloureux voyage, pleins d'intérêt cependant, mais

qui ne seraient point ici à leur place. Conduit à Villeneuve-Saint-Georges, où se trouvait le général en chef commandant le 6<sup>e</sup> corps, j'appris assez tard, dans l'après-midi, que le quartier général était à Meaux. Le général, des procédés duquel je n'ai qu'à me louer, me proposa d'y envoyer un officier porteur de la lettre suivante, que j'avais préparée pour M. de Bismark :

« Monsieur le comte, » J'ai toujours cru qu'avant d'engager sérieusement les hostilités sous les murs de Paris, il était impossible qu'aucune transaction honorable de fût essayée. La personne qui a eu l'honneur de voir Votre Excellence, et il y a deux jours, m'a dit avoir recueilli de sa bouche l'expression d'un désir analogue. Je suis venu aux avant-postes me mettre à la disposition de Votre Excellence. J'attends qu'elle veuille bien faire savoir comment et où je pourrai avoir l'honneur de conférer quelques instants avec elle. » J'ai l'honneur d'être, etc. » Jules FAVRE. »

Nous étions séparés par une distance de 48 kilomètres. Le lendemain matin, à 6 heures, je recevais la réponse que je transcrivais :

« Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence a eu l'obligeance de m'écrire, et ce me sera extrêmement agréable si vous voulez bien me faire l'honneur de venir me voir demain ici, à Meaux. » Le porteur de la présente, le prince Biron, verra à ce que Votre Excellence soit guidée à travers nos lignes. » J'ai l'honneur d'être, etc. » DE BISMARCK. »

A neuf heures, l'escorte était prête, et je partais avec elle. Arrivé près de Meaux vers trois heures de l'après-midi, j'étais arrêté par un aide-de-camp venant m'annoncer que le comte avait quitté Meaux avec le roi pour aller coucher à Ferrières. Nous nous étions croisés; en revenant l'un et l'autre sur nos pas, nous devions nous rencontrer.

Je rebrousai chemin, et descendis dans la cour d'une ferme entièrement saccagée, comme presque toutes les maisons que j'ai vues sur ma route. Au bout d'une heure, M. de Bismark m'y rejoignait. Il nous était difficile de causer dans un tel lieu. Une habitation, le château de la Haute-Maison, appartenant à M. le comte de Rillac, était à notre proximité; nous nous y rendîmes. Et la conversation s'engagea dans un salon où gisaient en désordre des débris de toute nature.

Cette conversation, je voudrais vous la rapporter toute entière, telle que le lendemain je l'ai dictée à un secrétaire. Chaque détail y a son importance. Je ne puis ici que l'analyser.

J'ai tout d'abord précisé le but de ma démarche. Ayant fait connaître par ma circulaire les intentions du gouvernement français, je voulais savoir celles du premier ministre prussien.

Il me semblait inadmissible que deux nations continuassent, sans s'expliquer préalablement, une guerre terrible qui, malgré ses avantages, infligeait au vainqueur des souffrances profondes. Née du pouvoir d'un seul, cette guerre n'avait plus de raison d'être, quand la France redevenait maîtresse d'elle-même; je me portai garant de son amour pour la paix, en même temps de sa résolution inébranlable de n'accepter aucune condition qui ferait de cette paix une courte et menaçante trêve.

M. de Bismark m'a répondu que, s'il avait

la conviction qu'une pareille paix fût possible, il la signerait de suite. Il a reconnu que l'opposition avait toujours condamné la guerre. Mais le pouvoir que représente aujourd'hui cette opposition est plus que précaire. Si, dans quelques jours, Paris n'est pas pris, il sera renversé par la populace...

Je l'ai interrompu vivement pour lui dire que nous n'avions pas de populace à Paris, mais une population intelligente, dévouée, qui connaissait nos intentions et qui ne se ferait pas complice de l'ennemi en entravant notre mission de défense. Quant à notre pouvoir, nous étions prêts à le déposer entre les mains de l'Assemblée déjà convoquée par nous.

« Cette Assemblée, a repris le comte, aura des desseins que rien ne peut nous faire pressentir. Mais si elle obéit au sentiment français elle voudra la guerre. Vous n'oubliez pas plus la capitulation de Sedan que Waterloo que Sadova qui ne vous regardait pas. » Puis il a insisté longuement sur la volonté bien arrêtée de la nation française d'attaquer l'Allemagne et de lui enlever une partie de son territoire. Depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon III, ses tendances n'ont pas changé, et quand la guerre a été annoncée, le corps législatif a couvert les paroles du ministre d'acclamations.

Je lui ai fait observer que la moitié du corps législatif avait, quelques semaines avant, acclamé la paix; que cette majorité, choisie par le prince, s'était malheureusement crue obligée de lui céder aveuglément, mais que consultée deux fois, aux élections de 1869 et au vote du plébiscite, la nation avait énergiquement adhéré à une politique de paix et de liberté.

La conversation s'est prolongée sur ce sujet, le comte maintenant son opinion alors que je défendais la mienne; et comme je le pressais vivement sur ses conditions, il m'a répondu nettement que la sécurité de son pays lui commandait de garder le territoire qui la garantissait. Il m'a répété plusieurs fois : « Strasbourg est la clé de la maison, je dois l'avoir. » — Je l'ai invité à être plus explicite encore : « C'est inutile objectait-il, puisque nous ne pouvons nous entendre, c'est une affaire à régler plus tard. » — Je l'ai prié de le faire de suite; il m'a dit alors que les départements du Bas et du Haut-Rhin, une partie de celui de la Moselle, avec Metz, Château-Salins et Soissons, lui étaient indispensables, et qu'il ne pouvait y renoncer.

Je lui ai fait observer que l'assentiment des peuples dont il disposait ainsi était plus que douteux, et que le droit public européen ne lui permettrait pas de s'en passer. « Si fait, m'a-t-il répondu. Je sais fort bien qu'ils ne veulent pas de nous. Ils nous imposeront une rude corvée; mais nous ne pouvons pas ne pas les prendre. Je suis sûr que, dans un temps prochain, nous aurons une nouvelle guerre avec vous. Nous voulons la faire avec tous nos avantages. »

Je me suis récrié, comme je le devais, contre de telles solutions. J'ai dit qu'on me paraissait oublier deux éléments importants de discussion : l'Europe d'abord, qui pourrait bien trouver ces prétentions exorbitantes et y mettre obstacle; le droit nouveau ensuite, le progrès des mœurs, entièrement antipatique à de telles exigences. J'ai ajouté que, quant à nous, nous ne les accepterions jamais. Nous pouvions périr comme nation, mais non nous déshonorer; d'ailleurs, le pays seul était compétent pour se prononcer sur une cession de territoire. Nous ne doutons pas de son sentiment, mais nous voulons le

consulter. C'est donc vis-à-vis de lui que se trouve la Prusse. Et, pour être net, il est clair qu'entraîné par l'enivrement de la victoire, elle veut la destruction de la France.

Le comte a protesté, se retranchant toujours derrière des nécessités absolues de garantie nationale. — J'ai poursuivi : « Si ce n'est pas de votre part un abus de la force, cachant de secrets desseins, laissez-nous réunir l'Assemblée, nous lui remettons nos pouvoirs; elle nommera un gouvernement définitif qui appréciera vos conditions. »

« Pour l'exécution de ce plan, m'a répondu le comte, il faudrait un armistice, et je n'en veux à aucun prix. »

La conversation prenait une tournure de plus en plus pénible. Le soir venait. Je demandai à M. de Bismark un second entretien à Ferrières, où il allait coucher, et nous partîmes chacun de notre côté.

Voulant remplir ma mission jusqu'au bout je devais revenir sur plusieurs des questions que nous avions traitées, et conclure. Aussi, en abordant le comte vers neuf heures et demie du soir, je lui fis observer que les renseignements que j'étais venu chercher près de lui étant destinés à être communiqués à mon Gouvernement et au public, je résumerai, en terminant, notre conversation pour n'en publier que ce qui serait bien arrêté entre nous.

« Ne prenez pas cette peine, me répondit-il, je vous la livre tout entière; je ne vois aucun inconvénient à sa divulgation. » Nous reprîmes alors la discussion qui se prolongea jusqu'à minuit. J'insistai particulièrement sur la nécessité de convoquer une assemblée. Le comte parut peu à peu se laisser convaincre. Il revint à l'armistice. Je demandai quinze jours. Nous discutâmes les conditions. Il ne s'expliqua que d'une manière très incomplète, se réservant de consulter le roi. En conséquence, il m'ajourna au lendemain onze heures.

Je n'ai plus qu'un mot à dire; car, en reproduisant ce douloureux récit, mon cœur est agité de toutes les émotions qui l'ont torturé pendant ces trois mortelles journées, et j'ai hâte de finir. J'étais au château de Ferrières à onze heures. Le comte sortit de chez le roi à midi moins le quart, et j'entendis de lui les conditions qu'il mettait à l'armistice; elles étaient consignées dans un texte écrit en langue allemande, et dont il m'a été donné communication verbale.

Il demandait pour gage l'occupation de Strasbourg, de Toul et de Phalsbourg; et comme, sur sa demande, j'avais dit la veille que l'Assemblée devait être réunie à Paris, il voulait, dans ce cas, avoir un fort dominant la ville, celui du mont Valérien, par exemple.

Je l'ai interrompu pour lui dire : « Il est bien plus simple de nous demander Paris. Comment voulez-vous admettre qu'une Assemblée française délibère sous votre canon? J'ai eu l'honneur de vous dire que je transmettrais fidèlement notre entretien au gouvernement; je ne sais vraiment si j'oserais lui dire que vous m'avez fait une pareille proposition. »

« — Cherchons une autre combinaison, » m'a-t-il répondu. Je lui ai parlé de la réunion de l'Assemblée à Tours, en ne prenant aucun gage du côté de Paris.

Il m'a proposé d'en parler au roi, et revenant sur l'occupation de Strasbourg, il a ajouté : « La ville va tomber entre nos mains, ce n'est plus qu'une affaire de calcul d'ingénieurs. Aussi je vous demande que la garnison se rende prisonnière de guerre. »

A ces mots, j'ai bondi de douleur, et me levant, je me suis écrié : « Vous oubliez que

vous parlez à un Français, Monsieur le comte : sacrifier une garnison héroïque qui fait notre admiration et celle du monde serait une lâcheté; et je ne vous promets pas de dire que vous m'avez posé une telle condition. »

Le comte m'a répondu qu'il n'avait pas l'intention de me blesser, qu'il se conformait aux lois de la guerre; qu'au surplus, si le roi y consentait, cet article pourrait être modifié.

Il est rentré au bout d'un quart d'heure. Le roi acceptait la combinaison de Tours, mais insistait pour que la garnison de Strasbourg fût prisonnière.

J'étais à bout de forces et craignis un instant de défaillir. Je me retournai pour dévorer les larmes qui m'étouffaient, et, m'excusant de cette faiblesse involontaire, je pris congé par ces simples paroles :

« Je me suis trompé, Monsieur le comte, en venant ici; je ne m'en rends pas, j'ai assez souffert pour m'excuser à mes propres yeux; d'ailleurs, je n'ai cédé qu'au sentiment de mon devoir. Je reporterai à mon gouvernement tout ce que vous m'avez dit, et s'il juge à propos de me renvoyer près de vous, quelque cruelle que soit cette démarche, j'aurai l'honneur de revenir. Je vous suis reconnaissant de la bienveillance que vous m'avez témoignée, mais je crains qu'il n'y ait plus qu'à laisser les événements s'accomplir. La population de Paris est courageuse et résolue aux derniers sacrifices; son héroïsme peut songer le cours des événements. Si vous avez l'honneur de la vaincre, vous ne la soumettez pas. La nation tout entière est dans les mêmes sentiments. Tant que nous trouverons en elle un élément de résistance nous nous combattons. C'est une lutte indéfinie entre deux peuples qui devraient se tendre la main. J'avais espéré une autre solution. Je parts bien malheureux et néanmoins plein d'espoir. »

Je n'ajoute rien à ce récit, trop éloquent par lui-même. Il me permet de conclure et de vous dire quelle est à mon sens la portée de ces entrevues. Je cherchais la paix, j'ai rencontré une volonté inflexible de conquête et de guerre. Je demandais la possibilité d'interroger la France représentée par une assemblée librement élue, on m'a répondu en me montrant les fourches caudines sous lesquelles elle doit préalablement passer. Je ne récrimine point. Je me borne à constater les faits, à les signaler à mon pays et à l'Europe. J'ai voulu ardemment la paix, je ne m'en cache pas, et en voyant pendant trois jours la misère de nos campagnes infortunées, je sentais grandir en moi cet amour avec une telle violence, que j'étais forcé d'appeler tout mon courage à mon aide pour ne pas faillir à ma tâche. J'ai désiré non moins vivement un armistice, je l'avoue encore, je l'ai désiré pour que la nation pût être consultée sur la redoutable question que la fatalité pose devant nous.

Vous connaissez maintenant les conditions préalables qu'on prétend nous faire subir. Comme moi, et sans discussion, vous avez été unanimement d'avis qu'il en fallait repousser l'humiliation. J'ai la conviction profonde que, malgré les souffrances qu'elle endure et celles qu'elle prévoit, la France indignée partage notre résolution, et c'est de son cœur que j'ai cru m'inspirer en écrivant à M. de Bismark la dépêche suivante qui clôt cette négociation.

« Monsieur le comte, » J'ai exposé fidèlement à mes collègues du gouvernement de la défense nationale la déclaration que Votre Excellence a bien voulu me faire.

béiens. J'étais alors un marchand riche comme un roi; aujourd'hui je ne suis qu'un marchand ruiné par votre faiblesse ou votre complicité.

— Encore ce mensonge, dit Valeriano désespéré. Que n'ai-je fais périr sous le bâton ce misérable Joannice, arsenal de colonnies?

— Ah! le patriote jette son masque dit Azan.

— Trêve d'explications! reprit da Ponte. Je ne veux pas prêter à rire aux curieux et aux enieux. Espérez-vous, messer Cyani, qu'après le succès de votre ambassade le sénat soit disposé...

— Qu'importe! interrompit Valeriano, nous quitterons Venise.

— Fort bien! fit le marchand avec une froide malignité, et vous courez le monde en chevalier errant, traînant votre princesse en croupe, les paladins de l'empereur(Charlemagne, pour trouver à l'aventure gîte et fortune.

— Il me reste les débris de mon patrimoine.

— Aujourd'hui même, dit froidement Joannice le sénat a séquestré vos biens, illustre Cyani, et la perte de votre palais a été scellée par ordre des dix. Vous pouvez dormir à la belle étoile jusqu'à ce que vous deviez dangeux en réstant libre.

La suite au prochain numéro.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 28 Septembre 1870. (No 15)

LA FIANCÉE DE LA MER

HISTOIRE VÉNITIENNE

PAR M. EM. GONZALEZ

CHAPITRE HUITIÈME

Qu'il ne faut pas écouter les messagères d'amour.

(Suite)

Cyani sentait l'indignation soulever son cœur, et écartait d'une main fébrile les branches du lentisque, mais il se contraignait à rester calme pour l'amour de Giovanna. Celle-ci ne put supporter ces insultes hypocrites et dit gravement :

« Je n'ai pas à défendre ser Malipiero, mais il est l'ami de Valeriano Cyani, qui est un seigneur fort sage et fort estimé. »

Cyani s'écria Bartolomeo avec une explosion « Reproduction autorisée en vertu du traité avec la Société des gens de Lettres. »

de fureur. Ne prononce plus ce nom, si tu ne veux offenser ton père. Elle resta interdite.

— Vous offenser, et comment ?

— Cyani est plus méprisable que l'autre, reprit Da Ponte. Tu ne sais rien des choses politiques, toi qui restes cachée au logis comme une fleur dans l'ombre. N'imite pas le papillon qui se jette étourdiment dans le filet de l'oiseleur. Cyani est un traître à langue dorée; il est plus adroit et plus rusé que Malipiero. Celui-ci promène bravement ses extravagances au grand jour et ne s'adresse qu'aux sirènes de bonne volonté. Cyani s'insinue dans le cœur d'une jeune fille comme le ver dans le fruit.

Le patricien se mordit les lèvres jusqu'au sang pour étouffer un cri d'indignation et de colère. Se voir, lui, Valeriano Cyani, forcé de se cacher devant ce marchand et cette esclave. Il devinait que le misérable Azan se doutait de sa présence et savait que toutes ces insultes frappaient au but. Le sang bruisait à ses oreilles et obscurcissait ses yeux, mais l'honneur de Giovanna le tenait courbé dans l'ombre.

— Mon père, répondit la jeune fille, vous m'aviez permis de l'aimer.

Et se reculant de quelques pas, elle chercha et serra dans sa main glacée les doigts brûlants de Cyani.

Bartolomeo éclata de rire.

— As-tu donc cru à son amour, pauvre dupe? Il aimait ton bien! Il aimait ce palais! Car sa noble famille a quelque peu dissipé son patrimoine

dans les ambassades et les guerres! Oui, vendre mes vaisseaux, vider mes coffres, voilà son amour!

Une branche du lentisque craqua. Cyani allait se lever et demander compte de l'outrage, mais déjà Giovanna épouvantée s'était avancée vers son père et disait :

— Vous le calomniez, vous l'aceusez, vous le soupconnez, vous le jugez sans l'entendre.

— Nieras-tu donc ce qu'il a fait à Constantinople? Il a trahi la confiance du sénat, et je crois que le sénat, par respect pour son nom, feint seulement d'être aveugle. Qu'il y prenne garde, cependant! il a vendu à Manuel Comène notre honneur et notre fortune, ou bien il s'est conduit non comme un ambassadeur prudent et subtil, mais encore insensé. Je crois, pour mon compte qu'il a livré mes vaisseaux et reçu le prix de sa perfidie.

Giovanna crut recevoir un coup de masse d'armes sur la tête. Elle étendit les bras comme à la vue d'un abîme et murmura :

— C'est faux!... on a menti!... Il est innocent!

— Est-il venu à mon logis? reprit le père irrité: l'as-tu revu? A-t-il osé me demander grâce? Où est-il à cette heure?... Oh! si je le voyais paraître devant moi...

— Vous l'accuseriez de déloyauté en face n'est-ce pas, mon père? Je lui dirais, moi: Pourquoi répondre? Je crois en vous, Valeriano.

— Ainsi dit Bartolomeo frémissant, tu as conservé un tel amour pour cet indigne amant, que

tu braves ton père, comme s'il inventait des mensonges contre Valeriano Cyani. Mais ce fier patriote n'aura pas la hardiesse de répondre si vertement à Azan Joannice.

— A quoi bon essayer de se justifier devant vous, qui parlez en juge prévenu et inexorable, répliqua la jeune fille. Sil m'aime, il doit se taire jusqu'à ce que votre colère soit apaisée.

— Oh? il l'écouterait pieusement, et, craignant d'être convaincu d'imposture, il ne viendra pas.

Une ombre se leva brusquement, brisant les branches du lentisque, et Valeriano, pâle, égaré, furieux, se dressa devant Bartolomeo da Ponte.

— Si vous m'aviez invité à votre fête, maître, j'y serais venu, dit-il d'une voix éclatante.

— Cyani dans mon jardin! s'écria le marchand. Quelle audace!

Il était à la fois exaspéré et frappé d'étonnement.

— Ah! malheureux! ajouta-t-il, vous abusez de la candeur de mon enfant!

— N'outragez pas davantage votre fille! dit le noble.

— Ah! c'est toi beau champion, qui la défends contre son père!... Tu me crois donc bien crédule si tu espères me tromper par cette grossière comédie?

— Ne m'avez-vous pas permis, Bartolomeo, d'avouer mon amour à Giovanna?

— Oui, quand tu me faisais croire que pour toi le sénat dérogerait aux lois qui interdisent l'alliance des familles patriciennes avec les plé-

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages, publié sous la Direction de M. Edouard Charton et illustré par nos plus célèbres Artistes. Bureaux boulevard St-Germain, 77, Paris.

J'ai le regret de faire connaître à Votre Excellence que le gouvernement n'a pu admettre vos propositions. Il accepterait un armistice ayant pour objet l'élection et la réunion d'une Assemblée nationale. Mais il ne peut souscrire aux conditions auxquelles Votre Excellence le subordonne.

Quant à moi, j'ai la conscience d'avoir tout fait pour que l'effusion du sang cessât, et que la paix fut rendue à nos deux nations, pour lesquelles elle serait un grand bienfait. Je ne m'arrête qu'en face d'un devoir impérieux, m'ordonnant de ne pas sacrifier l'honneur de mon pays, déterminé à résister énergiquement.

J'ai l'honneur d'être, etc. Jules Favre. 21 septembre 1870.

J'ai fini, mes chers collègues, et vous penserez, comme moi, que si j'ai échoué, ma mission n'aura pas été cependant tout à fait inutile.

En entrant sur notre sol, elle a donné au monde sa parole qu'elle attaquerait Napoléon et ses soldats, mais qu'elle respectait la nation. Nous savons aujourd'hui ce qu'il faut en penser.

La nation qui demande la faculté de se consulter elle-même, elle propose la garantie de ses obusiers établis au mont Valérien et protégeant la salle des séances où nos députés voteront.

Les départements s'organisent et vont venir à son secours. Le dernier mot n'est pas dit dans cette lutte où maintenant la force se rue contre le droit.

Agréz, mes chers collègues, le fraternel hommage de mon inaltérable dévouement. Le vice président du Gouvernement de la défense nationale, ministre des affaires étrangères, Paris, 21 sept. 1870, Jules Favre.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Détails sur les combats autour de Paris.

Montrouge, le 23 sept. 3 h. 25 soir.

Nous avons vu la fusillade du côté de Hautes-Bruyères. Je crois le moulin Saquet, Villejuif emporté aussi.

Les batteries prussiennes sont probablement en position à l'Hay et Chevilly.

23 septembre soir.

La division Maud'hui est définitivement établie sur les positions de Villejuif; elle est fortement appuyée sur ses derrières. Après un feu soutenu de plusieurs heures, nos batteries de campagne, soutenues par le tir très remarquable des forts, ont complètement réduit au silence le feu de l'ennemi et empêché des travaux qu'il cherchait à établir vers Bagneux; ses pertes ont dû être considérables, les nôtres sont de deux tués et d'une vingtaine de blessés.

Du fort de Nogent, on signalait des travaux considérables de l'ennemi vers Brieux sur Marne; environ 60 coups ont été tirés dans cette direction par une section de campagne et y ont jeté un désordre complet. Du côté d'Aubervilliers, l'ennemi se tient à grande distance et n'établit aucun ouvrage d'approche. Vers deux heures, les Prussiens avaient complètement abandonné leur position devant St-Denis. Le général de Bellemare allait faire de fortes reconnaissances pour surveiller ses mouvements. Rien de nouveau à signaler sur la Seine de Saint-Ouen à Sèvres.

Noisy, 23 septembre.

Contre-amiral Saisset au gouverneur de Paris.

Je suis parti en reconnaissance à midi et demi, vers le Bourget avec 200 fusillers

brevetés, 400 hommes d'infanterie de marine et huit compagnies de bataillons des éclaireurs de la Seine (colonel Lafon.) Fouillé Robigny, qui a été trouvé évacué par l'ennemi. Débusqué l'ennemi après une vive fusillade, du village de Drancy, et poursuivi jusqu'à 400 mètres de la gare du Bourget. — Aperçu dans la gare, derrière des épaulements, dans le village du Bourget, plusieurs colonnes d'infanterie en bataille, que le canon du fort de Romainville (une pièce de marine de 16) a refoulées dans le village chaque fois qu'elles ont voulu en déboucher.

En face de Vanves et d'Issy, l'ennemi paraît établir des batteries au dessus de la manufacture de Sèvres et sur la terrasse de Meudon.

St-Denis, 23 sept. 7 h. 10 soir.

Le général commandant supérieur de St-Denis au gouverneur de Paris.

Je viens de rentrer avec une reconnaissance sur les divers points que je vous indiquais tantôt; elles ont pris. — par l'effet des forces nombreuses que j'ai trouvées occupant Pierrefitte, et soutenues par des renforts venant des hauteurs de Montmoureny. — le caractère d'une véritable sortie. Les troupes ont attaqué le village avec un entrain et une vigueur remarquables, protégées par l'artillerie de la Double-couronne et de la Briche; elles ont fait subir à l'ennemi des pertes sensibles, à en juger par les trophées qu'elles ont rapportés après un combat corps à corps.

Ayant fait opérer la retraite, pour être rentré avant la nuit, et jugeant l'occupation de Pierrefitte inutile, ne pouvant la conserver, cette opération n'est exécutée avec le plus grand ordre et le plus grand sang-froid, comme à la manœuvre. Je signale au Gouvernement et au pays la belle conduite du 28<sup>e</sup> de marche dans cette journée glorieuse pour nos armes. J'aurai l'honneur de vous adresser un rapport circonstancié avec des propositions de récompense.

Pour copie conforme:

Le ministre de l'Intérieur, Léon Gambetta.

On lisait sur le placard imprimé lundi soir par les soins de la préfecture: « 4 heures. — On annonce de Rambouillet qu'on entend une forte canonade du côté de Versailles. »

Aucun renseignement officiel n'est parvenu à Chartres sur le résultat de cet engagement. Mais nous avons recueilli, de la bouche de plusieurs personnes certains détails que nous reproduirons, les uns en les considérant comme très probablement exacts, les autres en les donnant sous toutes réserves.

Rome, 28 septembre.

Ce soir, vote du plébiscite au scrutin secret par oui ou par non. Les Italiens sont entrés au château Saint-Ange. La tranquillité n'a pas été troublée.

Wiesbaden, 28 septembre.

Le maréchal Mac-Mahon et M<sup>me</sup> Mac-Mahon sont arrivés ici.

Berlin, 28 septembre.

On assure que les négociations avec la Bavière sont terminées. L'Alsace et la Lorraine seraient placées comme pays fédérés allemands sous l'administration des autorités fédérales et exemptées provisoirement des charges militaires.

Ces deux provinces seront représentées au Parlement par une commission.

Tours, 29 sept., 3 h. 35 m., s.

Londres, 29. — Lord Bruce, dans un discours prononcé à Greenock, dit: « L'Allemagne commettrait une faute, si elle prenait l'Alsace et la Lorraine, sans consulter les vœux des populations. »

Le Times dit, qu'une forte colonne d'infanterie française a tenté sa sortie de Metz sous le couvert du feu des forts.

La division de Quélen s'est avancée jusqu'à Ars-sur-Moselle. Les Prussiens en force l'ont fait replier.

Tours, 29 sept., 7 h., 30 m., m.

Des télégrammes envoyés par notre conseil

à Bâle (en date du 28 au soir), démentent catégoriquement le bruit répandu le 27, sur la reddition de Strasbourg.

La vérité est que, dans la journée du 27, trois assauts ont été livrés et que les ennemis ont été chaque fois repoussés avec de grandes pertes.

Mézières, 28 septembre.

Le nouvel armistice sera probablement prolongé jusqu'au 9 octobre.

Verdun est toujours cerné, mais faiblement attaqué.

Paris, 24 septembre.

Les nouvelles de la guerre d'aujourd'hui 24, sont nulles.

L'ennemi n'a paru nulle part. La première livraison des papiers trouvés aux Tuileries a été publiée aujourd'hui. Elle contient la lettre Jecker sur les affaires du Mexique, lettre très compromettante pour M. de Morny.

Par décret du 23, M. Devienne est déferé disciplinairement à la Cour de cassation pour avoir compromis sa dignité de magistrat dans une négociation d'un caractère scandaleux.

Les avantages obtenus hier, ont produit à Paris un grand effet.

Les journaux donnent des détails indiquant les grandes pertes des Prussiens.

Chacun est admirablement disposé.

Tours, 29 sept., 7 h. 45 m., s.

Une dépêche prussienne du 48 septembre, annonce que la capitulation de Strasbourg a été conclue à 2 heures du matin.

451 officiers et 17,000 hommes ont été compris dans la capitulation.

La garde nationale a mis bas les armes. Les portes de la ville ont dû être occupées à huit heures du matin.

Lyon, 29 septembre.

L'agitation se calme, plusieurs agitateurs ont été arrêtés; parmi ceux-ci se trouve Cluseret.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

du 30 sept., 10 h. 45 m., m.

Intérieur, à Préfets et Sous-Préfets.

Strasbourg après avoir épuisé les munitions a capitulé à des conditions honorables pour la garnison et rassurantes pour habitants. Escadre Baltique rentre Cherbourg. Protection marine marchande assurée par deux escadres.

Dans le Haut-Rhin, pas d'ennemi. Armée badoise malade et mécontente.

Landwehr refuserait service. Nouvelles de Paris continuent être bonnes.

Succès partiels. Confirmé 3<sup>e</sup> ballon parti hier matin, débarqué vers 2 heures à Mantes, dit que efforts de l'ennemi impuissants.

Avons au contraire repris positions un moment perdues. Attitude population parfaite.

Défaite des Prussiens.

Voici une heureuse nouvelle, si elle était confirmée. Nous l'empruntons au Journal du Loiret:

« Des voyageurs arrivés de Châteaudun affirment avoir lu une dépêche affichée dans cette ville, de laquelle résulteraient les faits suivants: »

« L'armée du prince Frédéric-Charles aurait éprouvé un échec dans les bois de Clermont (Oise). »

« 85,000 hommes auraient été mis hors de combat, et le prince fait prisonnier. »

« Le roi Guillaume aurait lui-même été cerné par nos troupes prussiennes. »

« Enfin, les Prussiens auraient été chassés de Versailles. »

Nous avons été tant de fois trompés par des nouvelles semblables que, malgré l'honorabilité des personnes qui ont apporté ces récits, nous les reproduisons avec les plus grandes réserves.

Nous aurions voulu savoir de quelle source émanait la dépêche en question. On n'a pu nous renseigner sur ce point important.

Victoire à Paris

« Mon cher frère,

« Il est quatre heures du matin, le canon gronde, le bruit redouble: c'est le signal d'une grande bataille. »

« A neuf heures et demie, le bruit cesse un peu. »

« A dix heures, doublement de détonations. »

« On parle d'une grande victoire. Je vais aux informations. »

« Mon cher frère, grande victoire! Vingt-cinq mille prussiens hors de combat, quarante mille prisonniers, plus tout leur matériel de guerre en notre possession et quarante-une mitrailleuses. »

« La défaite de l'ennemi a eu lieu sous les forts de Vitry, de Bicêtre, de Montrouge et de Vanves. »

« Nous entendons le canon du côté de Ver-

sailles, on écrase les Prussiens. » Salut et fraternité. » CAROLIS. »

Cette nouvelle a produit dans notre cité une émotion indescriptible; chacun discutait le fait à sa manière. Face le Ciel qu'une dépêche officielle vienne nous confirmer l'heureuse nouvelle!

La Situation militaire.

Tandis qu'une armée nationale de plus de 400 mille hommes arrête sous Paris les hordes allemandes vomies sur nous par la Prusse; tandis que le maréchal Bazaine avec les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, corps et l'ex-garde impériale se maintient à Metz et dans le camp retranché qui entoure cette place de premier ordre; tandis que l'héroïque Ubrich défend Strasbourg pied à pied; tandis que nos places fortes du Nord-Est imitent le noble exemple de Strasbourg, la défense nationale s'organise rapidement sur la rive gauche de la Loire et dans le midi de la France.

A Tours, au Mans, à Bourges, depuis le département du Calvados à l'Ouest, jusqu'à celui des Vosges à l'Est, sur un demi-cercle embrassant la Loire, l'Indre-et-Loire, la Sarthe, le Cher, l'Allier, remontant l'Yonne, la Marne et les Vosges, toutes les populations sont en armes.

Les bataillons, les régiments de mobiles et les francs-tireurs commencent à inonder de leurs braves et patriotes soldat-citoyens les contrées qui s'étendent sur les bords de l'Aisne, du Loiret, de la Loire, du Cher, de la Sarthe, de l'Allier, etc.

Les gardes nationales sédentaires, presque partout en armes, et pour l'armement desquelles les conseils généraux, comme celui du Mans, ont voté jusqu'à 2 millions 500 mille francs, organisent des compagnies de francs-tireurs, soit mobilisables, soit prêts à soutenir les bataillons de mobiles, cette seconde armée de la France.

Ces régiments de mobiles, aujourd'hui militairement organisés, conduits, instruits, jeunes et vigoureusement constitués, commencent d'affluer dans la Touraine, pour défendre les bords de la Loire, protéger Tours et aider le 15<sup>e</sup> corps, qui se forme dans la cité choisie pour être le siège intérimaire du gouvernement de la défense nationale.

La mobile, toute armée de chassepots à Paris, presque toute armée du même engin ou du fusil à tabatières dans le reste de la France, occupe les positions qu'elle doit défendre, soit dans les chefs-lieux des départements, soit sur les points désignés par l'autorité militaire, comme les plus propres à être vigoureusement disputés.

A Tours, cependant, le 15<sup>e</sup> corps, dont le commandement est confié au brave général de La Motterouge, s'organise rapidement sous les yeux même du ministre de la guerre.

Ce corps qui doit se composer de trois belles divisions d'infanterie et de 2 de cavalerie avec une artillerie considérable, formera de fait une armée de 60,000 hommes dans laquelle entrent, outre les soldats du dépôt, les enrôlés volontaires en grand nombre, et un plus grand nombre encore d'échappés de Sedan.

L'état-major du général de la Motterouge est, nous assure-t-on, à peu près complet. Les services administratifs ne tarderont pas à l'être. Quatre mille hommes et les chevaux et mulets du dépôt du 1<sup>er</sup> régiment du train des équipages, venus de Vernon par étapes, sont entrés aujourd'hui à Tours.

On comprend que nous ne voulons pas indiquer ici la composition complète de ce 15<sup>e</sup> corps. Joint aux régiments de mobiles encadrés dans ses rangs, tout en conservant leur organisation spéciale; éclairé par les francs-tireurs, soutenu par un autre corps régulier en formation à Lyon, ce 15<sup>e</sup> corps doit inspirer confiance dans une énergique défense, et faire comprendre la possibilité de voler bientôt au secours de la capitale, si un traité ne vient pas interrompre les opérations militaires.

Une correspondance de Tours s'exprime ainsi:

« Ils ne se trompent pas, les Prussiens, en s'attendant à être bientôt attaqués par de nouvelles armées. Celle de Lyon est complète et attend son ordre de marche; celle de la Loire fait la houle de neige, et bientôt... mais je me tais. La France peut encore espérer des jours glorieux. »

On parle d'une circulaire de l'amiral Fourichon, faisant fonction de ministre

de la guerre, à tous les généraux, pour leur enjoindre de concentrer les bataillons de mobiles encore disponibles, de manière à former des corps qui harcèleront l'ennemi sur ses derrières.

Le Daily Télégraph termine ainsi un article intitulé: La Campagne:

« On n'a pas besoin de dire que l'arrivée de Canrobert à Paris — en supposant qu'il puisse réussir à surprendre les garnisons prussiennes et gagner la capitale par le long détour d'Amiens, — serait comme un tour de force, et changerait beaucoup les chances des Prussiens. »

Les militaires revenant de Sedan et qui passent par Rouen ont affirmé que Bazaine était, en effet, parvenu à se dégager mais ils n'ont que de vagues indications à cet égard. En revanche, ils disent que près de 10,000 prisonniers français ont échappé à leurs gardiens et qu'ils se dirigent sur Rouen.

De la cavalerie.

La France est sur le point de succomber! Paris est bloqué! Le cœur ne communique plus avec les extrémités du grand corps national. Pourquoi?

Parce que nous n'avons pas de cavalerie à opposer aux hardis uhlands qui dévastent impunément et insolitement nos provinces. On a dit que la cavalerie était inutile avec les armes de précision; la cavalerie prussienne se charge de réfuter cette erreur malheureuse.

La patrie sera sauvée lorsque tout ce qui sait monter à cheval en France se mettra en selle et se lancera sur l'ennemi, en avant, en arrière et sur les flancs, ne lui laissant ni trêve ni repos.

Le cheval sauve toujours du danger; le fantassin, le franc-tireur se fait prendre ou se fatigue.

Aux armes, cavaliers, et à cheval, sus aux Prussiens en partisans, par pelotons, par escadrons et masse quand on pourra.

Une armée qui est privée de sommeil pendant cinq jours est une armée perdue, c'est un axiome connu de tous les hommes de guerre.

Les Murat, les Lassalle les Curély, traversaient une armée, un camp avec trente cavaliers, et mettaient l'ennemi en émoi et en désordre.

Allons, cavaliers français, il y a des fils de ces vaillants combattants dans vos rangs, montez à cheval ils en sortiront pour vous conduire à la victoire.

A cheval, à cheval; et que dès demain l'ennemi ne dorme plus! à vous ses convois, ses trainards, ses éclaireurs.

A vous de couper toutes ses communications.

Allez hardiment, le cheval saute; c'est un noble animal qui comprend le danger de son maître; demandez lui l'impossible il l'accomplira. — G. Magnanon.

Informations

On a répandu le bruit que le Gouvernement de la défense nationale songerait à abandonner la politique pour laquelle il a été placé au poste de l'honneur et du péril.

Cette politique est celle qui se formule en ces termes:

Ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses.

Le gouvernement la maintiendra jusqu'à la fin.

Fait à l'Hotel-de-Ville, le 20 septembre 1870.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Citoyens, le canon tonne, le moment suprême est arrivé.

Depuis le jour de la révolution, Paris est debout et en haleine. Tous, sans distinction de classe ni de partis, vous avez saisi vos armes pour sauver à la fois la ville, la France et la République.

Vous avez donné dans ces derniers jours la preuve la plus manifeste de vos mâles résolutions; vous ne vous êtes laissé troubler ni par les lâches, ni par les tièdes; vous ne vous êtes laissés aller ni aux excitations ni à l'abattement, vous avez envisagé avec sang-froid la multitude des assaillants.

Les premières atteintes de la guerre vous trouveront également calmes et intrépides, et si les fuyards venaient, comme aujourd'hui, porter dans la cité le désordre, la panique et le mensonge, vous resteriez inébranlables, assurés que la cour martiale qui vient d'être instituée par le gouvernement pour juger les déserteurs saura efficacement veiller au salut public et à l'honneur national.

Restons donc unis, serrés les uns contre les autres, prêts à marcher au feu, et mon-

rons-nous les dignes fils de ceux-ci, au milieu des plus effroyables périls, n'ont jamais désespéré de la patrie!

Paris, le 19 septembre 1870.

Le membre du gouvernement, ministre de l'intérieur, LÉON GAMBETTA.

Le ministre de l'intérieur a adressé aux Parisiens la proclamation suivante:

C'est aujourd'hui le 21 septembre. Il y a soixante-dix ans, à pareil jour, nos pères fondaient la République et se jurèrent à eux-mêmes, en face de l'étranger qui souillait le sol sacré de la patrie, de vivre libres ou de mourir en combattant.

Ils ont tenu leur serment; ils ont vaincu, et la République de 1792 est restée dans la mémoire des hommes comme le symbole de l'héroïsme et de la grandeur nationale.

Le gouvernement installé à l'Hôtel-de-Ville aux cris enthousiastes de: Vive la République, ne pouvait laisser passer ce glorieux anniversaire sans le saluer comme un grand exemple.

Que le souffle puissant qui animait nos devanciers passe sur nos âmes, et nous vaincrons!

Honorons aujourd'hui nos pères, et demain sachons comme eux forcer la victoire en affrontant la mort.

Vive la France! Vive la République!

Paris le 21 septembre 1870. Le ministre de l'intérieur, LÉON GAMBETTA.

Occupation d'Orléans.

On lit dans le Français: » Nous apprenons à l'instant que la ville d'Orléans vient d'être évacuée par nos troupes, et que le prince Albert y est entré aujourd'hui même.

» La compagnie d'Orléans a évacué la section jusqu'à Blois; aucune locomotive ne va plus au-delà de cette ville.

» Sur la ligne du Centre, les trains ne vont plus que jusqu'à La-Motte-Beuvron.

» Le pont sur la Loire est maintenu.

» Le chemin de fer vient d'emmener à Tours Nadar et son ballon.

Les journaux du Loiret n'annoncent pas encore cette nouvelle; nous ne savons donc si elle est bien exacte.

Chronique locale

A NOS ABONNÉS

Vu la gravité des circonstances, vu l'anxiété avec laquelle nos lecteurs attendent les nouvelles, nous nous décidons à faire de nouveaux sacrifices.

Le Journal du Lot paraîtra désormais par demi-feuille 4 fois par semaine, les lundi, mercredi, vendredi et samedi, pendant la durée de la guerre.

Le conseil général a, dans sa séance de jeudi dernier, voté un emprunt de un million de francs pour l'armement des gardes nationales.

Espérons que cet emprunt, très avantageux d'ailleurs, au point de vue financier, sera couvert avec plus d'entrain que l'emprunt de 50,000 francs voté par le conseil municipal de la ville de Cahors.

Nous regrettons cette indifférence qui porte une sérieuse atteinte à notre vieille réputation de patriotisme, et nous réclamons une prochaine et éclatante revanche.

Aujourd'hui 1er octobre, les souscriptions à l'emprunt de 50,000 francs s'élèvent à 27,850 fr.

DECRET

DU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Art. 1er. Les Préfets organiseront immédiatement en compagnies de gardes nationales mobilisés:

1° Tous les volontaires n'appartenant ni à l'armée régulière, ni à la garde nationale mobile.

2° Tous les Français de 21 à 40 ans non mariés ou veufs sans enfants résidant dans le département.

Art. 2. Ceux qui sont appelés à faire partie de l'armée active appartiendront à la garde nationale mobilisée jusqu'au jour où le ministre de la guerre les réclamera pour le service de l'armée.

Art. 3. Les Préfets soumettront immédiatement les garde nationaux mobilisés aux exercices militaires.

Art. 4. Les compagnies de gardes nationaux

mobilisés, pourront, leur organisation faite, être mis à la disposition du ministre de la guerre.

Art. 5. Les Préfets pourront, si les armes manquent pour l'armement des gardes nationaux mobilisés, réclamer les armes des gardes nationales sédentaires, et au besoin, réquisitionner toutes armes de chasse et autres.

Art. 6. Le secrétaire général représentant le ministre de l'intérieur pour les services administratifs est chargé de l'exécution du présent décret.

Tours, le 29 septembre 1870.

Le 3e bataillon de la garde mobile du Lot manœuvre tous les jours sur la promenade Fénélon. A l'attitude de ces jeunes gens, à leurs cris, à leurs mouvements désordonnés, à leur irrévérence encore les chefs, on croirait vraiment qu'ils n'ont pas conscience du rôle actif qu'ils vont jouer dans quelques jours, et de la part de danger qui les attend.

Apprenez donc sérieusement le maniement du fusil, imprudents soldats, et sachez-vous que ce qui fait la force de nos ennemis c'est l'obéissance et la discipline rigoureuse.

Nous nous empressons de publier la lettre suivante d'un officier du 1er bataillon de la garde mobile du Lot, que les parents veulent très bien nous communiquer. Nous sommes heureux d'y trouver la confirmation de la grande victoire que nos armes auraient remportée sous Paris.

Blois, le 29 septembre 1870.

Le 26 au soir nous avons eu une alerte à Orléans, on a annoncé que les prussiens marchaient sur la ville en tournant la forêt.

Nous sommes donc partis pendant la nuit pour Blois, mais en passant par une autre route. Mais, au lieu de partir seuls, nous avons battu en retraite avec toutes les troupes qui étaient campées auprès d'Orléans.

Nous sommes à Blois depuis hier soir, et à peine arrivés il nous faut partir pour je ne sais quelle destination, peut-être Vendôme.

Aujourd'hui nous avons eu de bonnes nouvelles, les Prussiens se sont retirés des environs d'Orléans et on a lancé quelques troupes à leur poursuite.

On dit ici que cette retraite des Prussiens est occasionnée par la déaite d'un de leurs corps d'armée sous Paris.

Le Directeur de la Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer Messieurs les actionnaires, qu'en raison des circonstances actuelles le conseil d'administration a décidé que le paiement d'un dividende au 1er octobre 1870, sur le revenu des actions, serait ajourné.

Pour le Directeur, G. LEMERCIER. Pour la chronique locale: A. Layton.

Dernières nouvelles

Nous n'avons pu nous procurer le texte de la dépêche suivante que deux heures après son arrivée à la préfecture. Nous avons dû arrêter le tirage du journal pour insérer cette dépêche, ce qui explique le retard apporté dans sa distribution. Nous espérons que, dans l'intérêt public, Monsieur le préfet voudra bien désormais nous communiquer d'urgence les dépêches.

Tours, le 1er octobre 1870, à 13 h 30 du soir

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Voici résumé du Journal officiel de Paris, des 26, 27, 28, 29 septembre, reçu par ballon; Attitude résolue de population, mesures énergiques du Gouvernement. Décret considérant qu'il n'est pas de force militaire sans discipline rigoureuse; astreint garde nationale aux lois militaires pendant durée du siège. Autre décret instituant Cour martiale pour réprimer immédiatement tout attentat contre personnes ou propriétés.

Le Moniteur universel et autres journaux de Tours, contiennent détails que ferez publier par vos journaux.

Dans combat du 23, sous Paris, l'ennemi fort de 8,000 hommes, a fait grandes pertes, avons eu trois officiers blessés, onze hommes tués, 86 blessés; depuis lors quelques reconnaissances bien conduites et prouvant que troupes de toutes catégories s'aguerrissent chaque jour.

L'ennemi n'attaque presque plus, et semble tenter d'établir ligne de circonvallation. Chacune de ses opérations est surveillée et inquiétée.

Paris a reçu deux fois messenger de gouvernement de Tours.

Tours a déjà reçu trois ballons un quatrième annoncé d'avant-hier un autre d'hier sont attendus.

Officiel de Paris contient arrêté disant: Administration postes va expédier constamment, lettres avec enveloppes par ballons montés et autres sans enveloppes par ballons libres. Préver public par tous moyens pour que aide soit donnée aux aéronautes et que tous paquets, dépêches soient rapidement dirigés sur bureau poste ou station de chemin de fer.

Nouvelles de guerre de Nemours, annonce corps prussiens nombreux, remontant vers

Châlons avec artillerie du côté d'Orléans. Ennemi n'avance pas.

Prince Albert est à Toury avec un millier d'hommes et canons. A Pythiviers, faible corps prussien, le gros des forces ennemies de ce côté est entre Toury et Patay.

Avant-hier, Estancelin, commandant garde nationale Seine-Inférieure et compagnie éclaireurs fait brillante reconnaissance presque au-delà de Mantes, à travers pays occupé par les Prussiens, quelques escarmouches heureuses et grand enthousiasme des populations, bon exemple à suivre.

De Rouen 30, on dit engagement sérieux entre éclaireurs Mogart et ennemis composés de cavalerie, artillerie et infanterie; éclaireurs auraient éteint feu ennemi, trois cents Prussiens hors de combat.

Hier mardi, assure-t-on, une communication a été faite par M. le préfet du Rhône au Conseil municipal de Lyon.

Il en résulte qu'une armée prussienne de 100,000 hommes se forme à Mulhouse, dans l'intention avouée de marcher sur Dijon Lyon, en évitant Belfort et Besançon.

Annonces Judiciaires.

PREFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par acte passé devant Monsieur le Maire de la commune de St-Martin-Labouval, les nommés Pons (Eugène), Pons (Célestine), épouse du sieur Chauppart (Jean), de Bouziès, et Pons (Marie-Eugénie), fille mineure, ont cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication, numéro 33.

SAVOIR:

- 0 are 34 centiares de maison;
0 are 36 centiares de jardin;
0 are 25 centiares de grange étable et cour;
moyennant la somme de sept cents trente-six francs, ci..... 736 »

Cahors, le trente septembre mil huit cent soixante-dix.

Le Préfet du Lot, Signé: DE FLAUJAC.

Pour tous les Extraits et articles non signés A. Layton.



SERVICES A VOLONTÉ



FERRAN et Cie, Café de la Promenade

Le Sieur FERRAN et Cie, préviennent le Public, qu'ils tiennent à sa disposition, un Service de voitures complet: Calèches, Omnibus, Phaëtons, Breaks, etc., etc.

Elégance et confort. — Prix modérés

ARMES DE LUXE & QUINCAILLERIE

LÉON DELRIEU

Sur les Boulevards, en face la Mairie.

CAHORS

DÉBIT DE Poudre de CHASSE

FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à bague, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT.

Guêtres, Carniers et Cartouchières, Paires à poudre, Sac à plomb, Amorcements, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTÈME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc.

TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — Prix MODÉRÉS.

DE CAHORS

Départ de Cahors:

11 h. du soir.



A ASSIER.

Départ d'Assier: 4 h.

après-midi;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service de Dépêches à Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés.

Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

SPÉCIALITÉ DE COFFRES-FORTS

VENTE CRÉDIT

Les Coffres-forts sont très-élégants comme meubles, solides, incombustibles et véritablement incombustibles.

Ils sont munis de serrures de sûreté avec combinaison à 4 boutons; les

Table with 4 columns: Number of buttons (1-4), Price per month (20-40 fr.), Number of payments (6-7), and Total price (200-390 fr.).

Tout achat au comptant donne droit à une réduction de 5%. Pour souscrire s'adresser à M. A. Layton, directeur du Journal du Lot, rue de la Mairie, qui est en mesure de montrer un spécimen du coffre n° 2. Les lettres non-affranchies ne seront pas reçues.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON

RUE DE LA MAIRIE, 6 A CAHORS

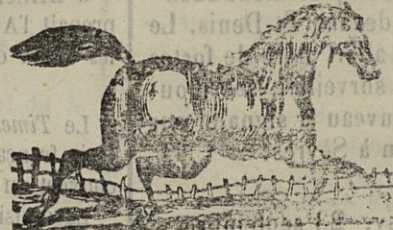
Cette MAISON se compose: d'un premier étage divisé en Cinq pièces; d'un deuxième étage composé également de Cinq pièces et d'un Balcon couvert; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, forme le troisième étage, au-dessus duquel est un Galetas. Une grande Cave voûtée fait partie de la Maison.

S'adresser à M. Layton, imprimeur, rue du Lycée, qui en est le propriétaire.

POSTEAU X CHEVAUX

ANDRAL

Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste



aux chevaux, Galerie Audoury, tous les sortes de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

Certifié par l'imprimeur-Gérant soussigné. Cahors, le 1870.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. LE MAIRE,